

JUIN 2013
N°48



1er Semestre 2013

*Le 1^{er} juin 2013 rentre dans l'histoire
de notre village*

C
O
M
M
U
N
N
E

D
E

S
A
I
N
T

V
A
A
S
T

S
U
R

S
E
U
L
L
E
S

B
U
L
L
E
T
I
N

M
U
N
I
C
I
P
A
L



Sommaire

- *Le mot du Maire*
- *Les réunions de Conseil & de la CDC du Val de Seulles*
- *Le Budget & les Travaux*
- *Les Associations*
- *Album photos*
- *Revue de Presse*

Le site Internet :

[www. Saintvaastsurseulles.fr](http://www.Saintvaastsurseulles.fr)

Contact mail : saintvaastsurseulles@orange.fr

Téléphone/ fax 02.31.80.37.14

Adresse postale : Mairie square de Bridford 14250 St VAAST/ SEULLES

N E W S

COMITE de REDACTION

Responsable de Publication

André MARI E

* * * * *

*Avec l'aimable participation des
responsables d'Associations*

Réalisation et Conception

Mairie de St Vaast



*Rien d'ambitieux,
rien d'audacieux
ne peut se faire*

sans la volonté de TOUS

Chères Vadastines, Chers Vadastins,

De fil en aiguille, de mois en mois, la pelote de la vie Vadastine se déroule dans ces pages qui vous disent tout sur les événements, les manifestations, les cérémonies, les fêtes en tout genre et les informations indispensables à tout citoyen.

Le premier juin 2013 restera marqué sans aucun doute dans la mémoire collective des Vadastines & Vadastins présents à l'inauguration du magnifique bâtiment dont nous sommes fiers : la Halte Randonneurs ! « Les dieux aident ceux qui agissent » ce proverbe latin illustre bien l'esprit dans lequel ont œuvré les élus et la jeune population de la Commune : Enthousiasme et sérénité. J'ajoute que la météo étant de la fête, que pouvions nous espérer de mieux !!! Une fête populaire qui a célébré comme il se doit la Vélo route Normandie et notre Halte (nous étions plus de 300 convives au repas du midi).

Cet endroit s'inscrit dans le paysage existant qui regroupe un espace de référence, d'hébergement, de détente.

Les hasards du calendrier sont parfois surprenants. Nos amis Anglais de Bridford, avaient retenu la date du 1^{er} juin pour leur visite à St Vaast ? L'événement ne pouvait mieux s'inscrire dans l'actualité. Nous réaffirmons donc notre attachement à ce jumelage, et réitérons, je le souhaite très fort, notre volonté de l'adapter aux réalités du présent. Les jeunes devront forger ainsi de nouveaux liens de fraternité différents des précédents, mais garants des valeurs initiales du jumelage : une amitié simple et vraie.

Dans un tout autre registre, je tiens à affirmer que la prudence budgétaire doit tenir compte de la diminution des dotations de l'Etat. Toutes nos décisions doivent aller dans ce sens. C'est dans ce contexte que j'ai proposé au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition pour la 18^{ème} année consécutive. Nous sommes dans les taux les plus bas de notre strate, ce qui ne nous empêche pas d'investir !

Pour terminer, je forme des vœux pour que la météo soit enfin au rendez-vous et que la saison soit bonne.

Bel été, et bonnes vacances

Votre Maire

André MARIE

INFORMATIONS MUNICIPALES

Les REUNIONS de CONSEIL

Il est techniquement, et économiquement impossible de vous reproduire intégralement tous les textes de chaque réunion, (Conseil Municipal ou Conseil Communautaire). Seules des têtes de chapitre sont mentionnées. Il vous est toutefois possible de consulter les comptes rendus des toutes ces réunions en Mairie

REUNION du 28 Janvier 2013

- Contrat d'assurance personnel communal.
- Renouvellement contrat 3 C
- Renouvellement convention de la Fourrière de Verson
- Contrat entretien des cloches
- Autorisation ouverture de crédit sur 2013-.
- Adaptation des statuts du SDEC énergie

.REUNION du 04 Mars 2013

- Avenants au marché de la HALTE RANDONNEURS
 - Lot Menuiserie – pose de groom
 - Devis peinture – ensemble des locaux fermés 2.946,48€
 - Retenue : Entreprise DEBOISNE
 - Devis paysagiste 1805,96€
 - Retenue : Entreprise REVET
- Assurance biens communaux suite construction Halte
- Devis DISTRICO Barrière 288,20€
- Budget Primitif 2013

REUNION du 05/04/2013

En présence de Madame MOGIS trésorière au Centre des Finances publiques de Tilly sur Seulles.

- Vote du Compte Administratif 2012
- Vote du Budget 2013



INFORMATIONS MUNICIPALES

Les Réunions de Conseil (suite)

REUNION du JUIN 2013.

En préambule Monsieur le Maire donne les informations suivantes :

L'assurance ALLIANZ rembourse la destruction de l'abri bus des Préaux
Pour un montant de 4.235€

La Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel sollicitée pour une subvention à la Construction de la HALTE RANDONNEURS nous attribue une somme de 5.000€

COMPOSITION Du CONSEIL COMMUNAUTAIRE.

Répartition des conseillers communautaires pour 2014

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la loi du 16 Décembre 2010, complétée par celle du 31 Décembre 2012, impose une nouvelle répartition des conseillers communautaires en tenant compte de la population de chacune des Communes et que le nombre de délégués communautaires n'excède pas le nombre fixé par strate démographique. (200habitants minimum). Toutefois chaque commune devra être représentée !

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide **de ne pas retenir la répartition** à 31 Conseillers communautaires dès 2014 pour la Communauté de Communes du Val de Seulles. Contestant le fait que La commune de St VAAST sur SEULLES n'aura plus qu'un délégué.

BILAN définitif du coût de la Halte Randonneurs :

Dépenses 140.235,93€	Recettes :	Etat	20.646,00€
		Conseil Général	33.041,00€
		TVA 2015	24.400,€
		Fonds propres 2013.	30000.€
		Fonds propres 2014	20.000.€
		Fonds propres 2015	12148.€

ACHAT d'un nouveau réfrigérateur pour le gîte de groupe

Devis MBI TTC 1826,29€ vote unanime

Le Conseil décide de doter la Halte randonneurs de l'ancien frigidaire du gîte, et d'ajouter le matériel de cuisson nécessaire pour la plaque chauffante ainsi qu'un four micro-onde (devis à établir pour prochaine réunion de conseil)

INFORMATIONS MUNICIPALES

Les Réunions de Conseil (suite)

TARIF LOCATION HALTE RANDONNEURS

Randonneurs n'utilisant pas les installations closes et Associations de St Vaast (Méchoui – Randonnée VTT- Fête de la Musique)

GRATUIT.

Associations extérieures et particulier habitant en dehors de St VAAST Sur SEULLES

PLEIN TARIF

PERIODE	PRIX JOURNEE	PRIX WEEK-END
SEMAINE	110€	
Samedi/Dimanche		*180€
½ journée Semaine	55€	
Dimanche Uniquement		*110€
Vin d'honneur Extérieur		55€

**1 sac de Charbon de bois compris*

Caution	250€ par chèque - déposée au moment de la réservation - rendue au moment de l'état des lieux
Versement	à la remise des clés – Chèque à l'ordre de TRESOR PUBLIC Tilly sur Seulles
Durée de l'utilisation :	1/2 <u>journée</u> : de 10h à 18 le jour même.
	<u>Journée</u> : de 08h le jour au lendemain 8h
	<u>Week-end</u> : du samedi matin 10h au lundi matin 10h

Forfait ménage sur demande en plus

<i>Demande de RESERVATION : Mail : saintvaastsurseulles@orange.fr</i>
<i>Téléphone : Monsieur MARIE André 02.31.80.85.40 portable 06.77.99.15.46</i>

- Adhésion pôle touristique du Bessin . Cotisation 123€18
- Remboursement avance de trésorerie du montant des subventions soit 53.000€
- Travaux à effectuer salle de Ping pong « Petit Domaine » Devis ttc 2407.95€

VOTE UNANIME

INFORMATIONS MUNICIPALES

Budget Communal

Le budget primitif 2013.

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale : il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. C'est un acte de prévision : un programme financier qui évalue les recettes et les dépenses de l'année. C'est aussi un acte d'autorisation, son adoption permettant au maire d'engager les dépenses votées par le Conseil Municipal.

Le budget primitif 2013 a été élaboré dans le respect des objectifs et des priorités de l'action municipale choisie en début de mandat. Il a été soumis à l'approbation du Conseil Municipal après consultation de Madame MOGIS trésorière et a été voté en sa présence le 05 Avril 2013.

Le Budget s'articule en 2 sections distinctes, Fonctionnement et Investissement, elles doivent être équilibrées en recettes et en dépenses.

Les Bases d'imposition fixées par les services fiscaux augment annuellement entre 1,2 et 1,8%. Pour 2013 les taux fixés par le Conseil Municipal restent inchangés.

Pour rappel :

<i>Taxe d'habitation</i>	<i>4,04%</i>
<i>Taxe foncier Bâti</i>	<i>0,50%</i>
<i>Taxe Foncier Non Bâti</i>	<i>2,87%</i>
<i>Contribution Foncière des entreprises</i>	<i>5.56%</i>

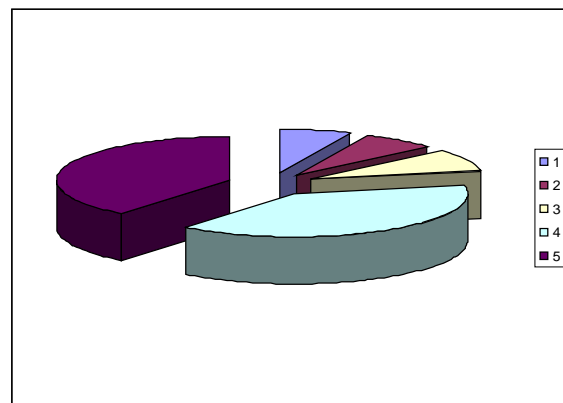


VIE de la MAIRIE

FINANCES

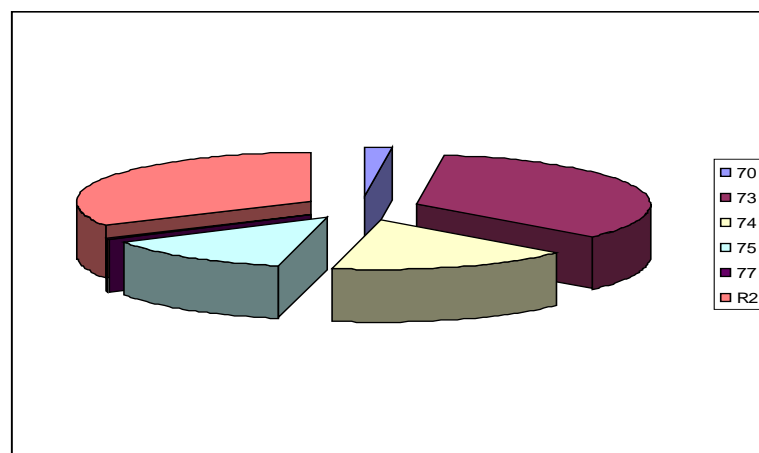
Dépenses de Fonctionnement : 117.746,00

011 Charges à caractère général	77032
012 Charges de personnel, frais assimilé	17636
014 Atténuations de produits	2760
65 Autres charges de gestion courante	15336
66 Charges financières	4982



Recettes de Fonctionnement : 117.746,00

70 Produits services domaine et ventes	2341.29
73 Impôts et taxes	40577.00
74 Dotations et participations	19734.00
75 Autres produits de gestion courante	16000.00
77 Produits exceptionnels	154.00
R002 RESULTAT REPORTE 2012	38939.71



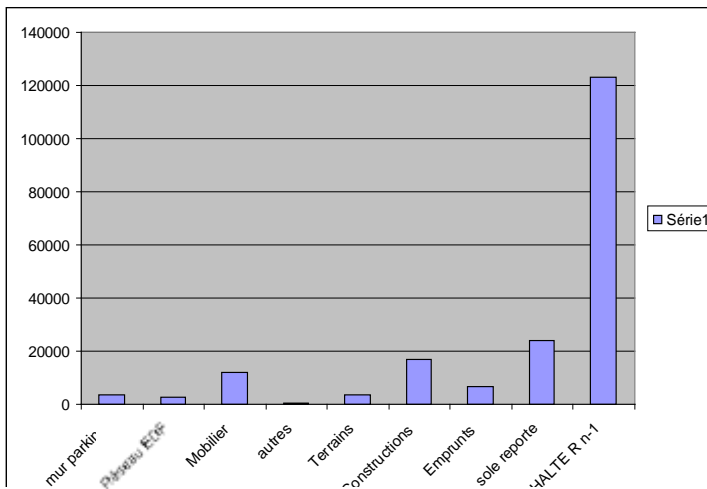
VIE de la MAIRIE

FINANCES

Dépenses d'Investissement : 193282.00

021 Immobilisation Corporelle	18961.19
023 Immobilisation en cours	143557.00
016 Emprunts et dettes assimilées	6562.00

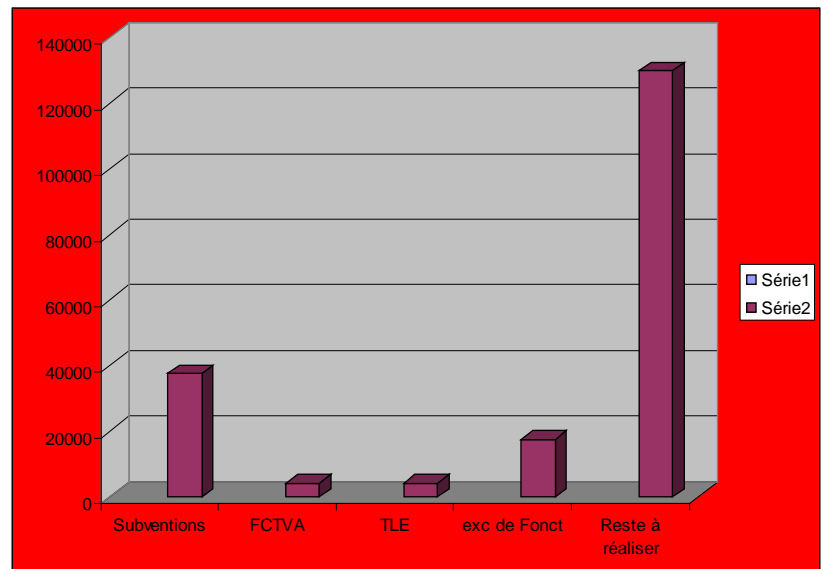
solde reporté 24201.81



Recettes d'Investissement: 193282

13 Subventions d'investissement	47494
16 Emprunts et dettes assimilées	120000.
10Dotations fonds divers de réserve	8217.19

1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 17570.81



Subventions et Recettes Détailées

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU BUDGET

LIGNES 6553- 6554 -

SDIS (Pompiers)	2208
SIVOS Tilly sur Seullles (Transports scolaires)	875
SDEC (Syndicat d'électrification entretien)	665
SDEC (Syndicat d'électrification) Investissement	2471

Ligne 657362

CCAS Commune Présence verte	15	Total	10571
-----------------------------	----	-------	-------

Ligne 6574

OCCE Tilly sur Seullles Participation Classe verte	60
ASSOCIATION LOISIRS Jumelage	700
AMICALE MAIRES & ADJOINTS	14
ASSOCIATION LOISIRS	1394
ASSOCIATION CULTURELLE	1425
ANCIENS DU CANTON	42
ADMR	82
Association La MAGIE de LIRE	620

RECETTES DETAILLEES

Redevances occupation domaine	341.29	
Remboursement charges des gîtes	2000	
Taxe Foncière d'habitation	6312	
Taxes sur les Pylônes électriques	24900	
Taxes additionnelles droits de mutation	9365	
Dotation forfaitaire	13759	
Dotation de solidarité rurale	2451	3628
Dotation nationale de péréquation	0000	4552
Dotation aux élus locaux	2797	
Etat Compensations (CET CVAE ET CFE)	28	
Etat compensation exonération taxe foncière	261	
Etat compensation exonération taxe d'habitation	438	
Revenus d'immeubles	16000	
Divers	154	
Total	78806.29	

FNGIR (Reversement à l'état) 02760.00

Les TRAVAUX de l'ANNEE



Les travaux de la HALTE RANDONNEURS commencés le 19 Novembre 2012 se sont terminés le 31 Mars 2013. Lors de la réception des travaux aucun vice de construction n'est apparu et les services du Conseil Général ont déclaré conforme au projet.

Des petites améliorations pourront être apportées à l'usage, mais il est nécessaire de prendre du recul car toutes modifications, mêmes petites, doivent être financées.

Pour l'heure les seules réserves enregistrées en Conseil Municipal (déjà connues) sont :

*Pas de V.M.C (ce point a été soulevé à plusieurs réunions de chantier) sans que les Entreprises concernées aient solutionné cette demande pressante.

Le vitrage côté Nord Ouest. Ce point avait été évoqué avec les partenaires financeurs lors de la présentation du projet. Il s'avère qu'une HALTE RANDONNEURS est avant tout un endroit ouvert. Des solutions temporaires peuvent être envisagées (Rideaux sur câble etc...) La pose de baies vitrées est sans aucun doute la solution à retenir, toutefois le coût doit être chiffré et réfléchi.

Il n'en reste pas moins que ce nouveau bâtiment s'intègre parfaitement dans le Paysage, et que les organismes partenaires nous complimentent sur ce beau projet.

RESEAU ERDF.

Pose d'un câble chemin David pour le raccordement d'un Pavillon

TRAVAUX salle de jeu du « Petit Domaine »

Il est nécessaire de refaire le carrelage. L'entreprise HAVIN interviendra en Septembre-Octobre coût de 2407.95ttc

TRAVAUX DE VOIRIE à charge de la CDC.

Le virage du hameau des goutriaux sur le chemin du Coisel a été arasé pour une meilleure visibilité.

La commission voirie de la CDC a lancé une réflexion sur la formule « droit de tirage. » Cette formule permettait un quota d'investissement de travaux en matière de voirie sur une durée de trois ans. Néanmoins avec cette formule les « urgences » devaient attendre la fin du plan triennal. La réfection, l'entretien des voiries sont des sujets très délicats. En ce qui nous concerne nous souhaitons un large consensus inscrit dans le cadre budgétaire et qui ne lèse aucune collectivité.

SEANCE DU MARDI 11 DECEMBRE 2012-

1. **Observations sur le vote le lancement du projet de groupe scolaire de Tilly**
2. **Désignation des délégués au Syndicat Mixte de la Seulles et de ses affluents**
3. **Désignation des délégués au Syndicat Mixte Intercommunal des surplus Ménagers du Bessin**

POLITIQUE JEUNESSE

- **CLSH enfance , Jeunesse – Détermination des tarifs MSA**
- **Bilan Téléthon**

COMPETENCE SCOLAIRE

- **Compte rendu de la commission du 08/11/2012**
- **Règlement des restaurants scolaires**
- **Livraison et fourniture des repas en liaison froide destinés aux restaurants scolaires intercommunaux et aux CLSH : choix du prestataire e service**
- **Renouvellement d'un contrat occasionnel – Service Scolaire de AUDRIEU**
- **Compte rendu du Conseil d'Ecole de Fontenay le Pesnel**

SEANCE DU MARDI 15 JANVIER 2013

- **Délégués SMSA**
- **Nomination : Madame LEGRAND, Mr LEBOUTEILLERT, Mr MESLIER**
- **Mr MORELLE Délégués titulaires**
- **Mr JEGOU DE LAZ, Mme LAURENCE, Mr PETRICH, Mr QUESNOT délégués suppléants.**
- **Mise à disposition de service entre la Communauté de Communes du Val de Seulles et les communes membres**
- **Remboursement des heures effectuées par le personnel communal au titre de compétence intercommunale.**
- **Mise à disposition du personnel – Transport scolaire de AUDRIEU-**
- **Remboursement des frais d'utilisation du véhicule intercommunal par la Mairie d'AUDRIEU**
- **Renouvellement de la convention de mise à disposition des locaux et des services de la Communautés de Communes au profit de la maison des syndicats**
- **Relais assistantes Maternelles – Remboursement des frais.**

COMPETENCE VOIRIE

- **Mise à disposition des voiries de Carcagny**
- **Consultation pour le choix d'un maître d'œuvre programme voirie 2013/2015**

SCOT BESSIN Intégration de Carcagny

COMMISSION POLE Tourisme – Intégration de Carcagny

DECISION MODIFICATIVE N°2 au budget primitif

Mise à disposition du bus du SIVOS de TILLY sur SEULLES

Contrat occasionnel du conducteur de bus 2013-

INFORMATIONS DIVERSES

SEANCE DU MARDI 12 FEVRIER 2013

1. Remboursement des heures effectuées par le personnel communal au titre de la compétence intercommunale
2. Programme voirie 2013/2015 – Choix d'un maître d'œuvre
3. Travaux de voirie 2013 – Demande de subvention au titre de la DETR 2013- Création d'un contrat unique d'insertion – Contrat d'accompagnement dans l'emploi – secteur non marchand – Service Voirie
4. Consultation pour la prestation d'élagage et de débroussaillage 2013/2015
5. Enseignement : Participation aux frais de fonctionnement de l'école privée du Sacré-Cœur de Tilly sur Seulles – Exercice 2013.
6. Réforme des rythmes scolaires
7. Création d'un groupe scolaire maternel et primaire à TILLY sur SEULLES
Demande de subvention au titre de la DETR 2013-
 - Compte rendu des réunions scolaires
 - Commission aménagement de l'espace
 - Commission Finances
 - Itinéraire équestre du Bessin phase 3 (entre Cerisy la Forêt et Ryes)
 - TEOM – Intégration de Carcagny

SEANCE DU MARDI 25 MARS 2013

Compétence Scolaire

1. Modification du temps de travail d'un adjoint technique territorial
 1. Restaurant scolaire de Tilly sur Seulles
2. Modification du temps de travail d'un adjoint technique territorial
 1. Restaurant scolaire de Fontenay le Pesnel
3. Création d'un contrat d'Accompagnement vers l'emploi –
 1. Service Scolaire de Audrieu
4. Création d'un poste d'emploi d'Adjoint Technique Territorial de deuxième classe permanent à temps complet
 1. Ecole Maternelle et autres services périscolaires de Audrieu
5. Modification du temps de travail d'un adjoint technique territorial –
 1. Groupe Scolaire de Audrieu
6. Modification du temps de travail d'un adjoint technique territorial
 1. Groupe Scolaire de Audrieu et siège Intercommunal
7. Compte rendu des entretiens individuels du personnel scolaire

Compétence Voirie

- Acquisition foncière : Est-ce la Commune ou la Communauté de Commune qui est compétence ?
- Elargissement de voie communale n°1 à St Vaast sur Seulles
- Aménagement foncier sur Loucelles

- Composition du Conseil Communautaire : 31 membres
- Détermination du nombre des vice-présidents : 3
- Dossier DETR au titre des travaux de voirie – Exercice 2013.
- Procès CDC/DUFFOURG relatif au muret



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
Du VAL DE SEULLES**

- Borne Caisse d'Allocations Familiales
- Parc éolien au large de Courseulles sur Mer

Compétence Enfance Jeunesse

- Complément de tarifs Pré-ados CAF et non Allocataires

Informations

- Pollution du Cours d'eau de Sagy
- Conteneurs Vêtements de la BACER
- 70ème Anniversaire du Débarquement
- Départ en retraite

SEANCE DU MARDI 09 AVRIL 2013.

Compétence Voirie

Achat du véhicule technique voirie

Compétence Scolaire

Carnaval 2013 – Programme , plan de financement et demande de subvention

Compétence Jeunesse

- Détermination du tarif d'entrée à ANIM'LA SEULLES
- Détermination, du tarif d'inscription aux stages d'été –ALSH 6/10 ans
- Carte aux Trésors
- Accueil loisirs d'été
- Création de 2 contrats d'accompagnement vers l'Emploi – ALSH petite enfance, enfance.
- Anim'la Seulles – Présentation de l'affiche.

Admission en non valeur de dettes de cantine et de garderie périscolaires et de dettes d'accueil au Centre de loisirs enfance.

DOB –Débat d'Orientation Budgétaire 2013 et présentation du budget primitif 2013

TAUX D'IMPOSITION 2013

+6%

	Taux de Référence	Bases	Nouveau Taux	Produits
	2012		2013	
TH	15.5%	3.702.000,00	16.43%	608.239
TFB	20.05%	2.428.000,00	21,25%	515.950
TFBN	31.54%	565.200,00	33.43%	188.946
CFE	16.14%	437.800,00	17.11%	74.908
			Total	1.388.043

BASES de FISCALITES des TEOM.

Tilly sur Seulles	16.32%	- autres communes	15.70%
-------------------	--------	-------------------	--------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
Du VAL DE SEULLES

SEANCE DU MARDI 15 AVRIL 2013.

1. Intervention de Monsieur GUESDON
2. Compte Administratif et Compte de Gestion 2012 – Budget Général
3. En Investissement : Excédent de l'Exercice : +104.697,25
4. En Fonctionnement : Excédent de l'exercice : +405.3471,43

5. Résultat cumulés : En Investissement : - 55.355,06
i. : En Fonctionnement : +706.471.43
6. Affectation des résultats : Pas d'affectation

Budget Primitif 2013

- Subventions aux Coopératives Scolaires et Associations – Art 6574
- Service de ramassage des déchets verts organisé par la Commune de Tilly sur Seulles
- Vote du budget primitif 2013 (voir annexe)
- Compte Administratif 2012 de la zone intercommunale d'activités à Tilly sur Seulles
- Budget annexe 2013 d'aménagement d'une zone intercommunale d'activité à Tilly sur Seulles
- SPANC – Compte Administratif et compte de gestion 2012 du budget annexe
- Budget annexe 2013 du SPANC du Val de Seulles

SEANCE DU MARDI 14 MAI 2013.

1. Cérémonie du 70^{ème} anniversaire du Débarquement
Présentation Par Mr Stéphane JACQUET
2. Convention de transfert de gestion de la voie communale n°2 sise à Carcagny
3. Cession de la remorque de 12 Tonnes

Compétence Scolaire

1. Piscine de Villers Bocage
2. Ecole maternelle de Tilly sur Seulles
3. Réforme des rythmes scolaire
4. Groupe scolaire de Tilly sur Seulles – Procédure de Concours
5. Consultation pour le choix d'une entreprise chargée de la réalisation d'une étude de sol de la parcelle réservée à la construction du groupe scolaire de Tilly sur Seulles.
6. Consultation pour le choix d'un maître d'œuvre – Aménagement des abords du groupe scolaire de Tilly sur Seulles – Rue du Bois d'Orceau, parking et accès

Compétence jeunesse

- Détermination du tarif aux mini camps ALSH
- Convention d'objectifs et de financement MSA
- Attribution nominative d'une aide individuelle à la formation BAFA
- Décision modificative n°1 au budget primitif 2013.

Intervention de M. Didier COUILLARD sur l'organisation d'un forum intercommunal des associations du Val de Seulles

RAPPEL IMPORTANT

Les travaux de jardinage, de bricolage, exercés par des particuliers à l'aide d'outils, d'appareils ou instruments tels que tondeuse à gazon, motoculteur à moteur thermique, scie, perceuse etc...ne doivent pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage par la durée, la répétition ou l'intensité du bruit occasionné et ne peuvent être effectués que les **jours ouvrables**.

Les horaires : du lundi au vendredi de 08h30 à 12h & de 13h30 à 19h30
Le Samedi de 09h00 à 12h & de 15h à 19h

Toute infraction à ce règlement constatée par un officier de Police judiciaire entraînera un dépôt de plainte près du procureur de la République et pourra être sanctionnée d'une amende de 68€

En ce qui concerne les chiens Il n'y a pas de petit ou gros chien. La loi est la même pour tous. Le choix appartient à chacun de détenir un chien (ou autre animal) mais sachez que vous êtes civilement et pénalement responsable de leurs actes qu'ils soient sous votre garde, échappés ou égarés.

Vous devez également faire en sorte qu'ils ne créent pas une gêne aux autres habitants (insalubrité – aboiement- divagation – excréments)

Le civisme, c'est avant tout le respect de soi et des autres. C'est un ensemble de règles, de savoir vivre, qui permettent à chacun de se rencontrer, de vivre en harmonie tout en respectant la liberté de chacun. En faisant un petit effort pour nouer le dialogue avec son voisin, on s'autorise une rencontre, un instant partagé, une bouffée de vie sociale qui contribue à mieux vivre ensemble.

En respectant ces règles élémentaires, en étant un peu plus humble, moins autoritaire, vivons pleinement ces moments de quiétude, des instants de plus en plus nécessaires dans un monde où tout va de plus en plus vite.

Faites ce qu'il vous plait tout en pensant aux autres !

HAUT DEBIT INTERNET

Conseil Général



Calvados

Caen, le 24 MAI 2013

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE FINANCES ET MOYENS
DIRECTION DE LA STRATÉGIE DE MODERNISATION
DE L'INFORMATION

Tél : 02 31 57 13 70

Fax : 02 31 57 13 71

Courriel : dami@calvados.fr

Affaire suivie par : Philippe AUVRAY
Technicien support Infrastructures Haut Débit
et Aménagement numérique du territoire
☎ : 02.31.57.13.76
Nos référer : PA/DD – 15/05/13

ARRIVE le
-5 JUIN 2013
S' VAAST

Monsieur le Maire,

Je réponds à votre courrier du 18 avril 2013, dans lequel vous me faites part de votre insatisfaction concernant la situation en matière d'accès au haut débit sur votre commune. A cet effet, vous m'avez transmis des requêtes et une pétition établies par plusieurs de vos administrés qui ont été adressées à Monsieur Olivier QUESNOT.

Comme vous le savez, le Département met en place un grand projet d'aménagement numérique, basé sur un réseau à très haut débit, mobilisant un volet fibre optique ainsi qu'un volet radio.

Je vous ai envoyé en mars dernier une lettre vous informant que les opérations liées à la distribution optique qui seront réalisées dans la première phase de déploiement de notre réseau fibre ne concernaient pas votre commune. En revanche, je vous précisais que la solution radio WiFi MAX devrait permettre aux habitants de Saint-Vaast-sur-Seulles d'améliorer leur connexion à l'Internet de façon significative.

Je vous expliquais aussi par ce courrier que le déploiement radio initial mis en place cette année, pourra être étendu et complété si les demandes exprimées par les usagers sont au nombre de dix environ.

Nous sommes à ce jour dans la phase de déploiement des émetteurs radio, dans votre secteur sur les châteaux d'eau de Vendes et de Saint-Germain-d'Ectot. Mes services, avec l'aide de notre délégataire TUTOR-Calvados, ont examiné plus finement la situation de Saint-Vaast-sur-Seulles en se basant sur des études radio déjà effectuées. Il apparaît que la couverture radio prévisionnelle depuis ces deux émetteurs ne recouvre pas toutes les habitations de votre commune, du fait de la topologie très vallonnée des vallées de la Seulles et du ruisseau du Coisel.

Vous entrez donc a priori dans le cas des extensions qui sont nécessaires à notre réseau radio. Mes services vont se rapprocher de vous afin de disposer d'une qualification du besoin plus formalisée que la pétition que vous nous avez transmise.

Notre préoccupation concernant les extensions radio est de veiller à l'efficience des fonds publics mobilisés : Nous ne sommes pas dans notre démarche d'initiative publique, liés à un souci de rentabilité comme peut l'être un opérateur privé, mais nous devons néanmoins veiller, dans le cadre du contrat de DSP, à une rationalité économique minimum ; c'est ainsi qu'un nouvel émetteur ne devrait pas être déployé sans avoir l'assurance qu'il soit utilisé par au moins une dizaine de personnes.

Nous allons faire étudier les conditions de l'amélioration de la couverture qui pourrait être obtenue avec un émetteur radio secondaire. Nous devons probablement attendre la fin de cette année pour le mettre en place car nous souhaitons vérifier la couverture effective qui sera obtenue avec les deux émetteurs de Saint-Germain-d'Ectot et Vendes. Ces deux émetteurs seront mis en service et nous avons déjà au moins un fournisseur qui pourra proposer aux particuliers des offres d'accès à l'Internet dès la fin de cette année.

Concernant les offres utilisant la technologie satellite, je peux comprendre l'insatisfaction de vos administrés sur une qualité de service qui peut rester critiquable, bien que les offres les plus récentes sur des satellites de nouvelle génération se soient améliorées. Comme vous me l'indiquez, un dispositif d'aide financière du Département existe pour répondre à court terme aux situations les plus critiques en ADSL, en aidant les particuliers à payer les frais d'accès assez élevés au service inhérent à cette technologie. Dans votre commune depuis 2009, six foyers ont bénéficié de cette aide financière.

Il est d'ailleurs possible que la technologie satellite demeure, pour certains habitats isolés et environnements spécifiques (vallonnements, massifs arborés ou autres masques radio très importants) la seule possibilité rationnelle pour un accès au haut débit.

J'espère que ces éléments contribueront, sinon à apporter une réponse immédiate à vos administrés, du moins à vous aider à leur expliquer la situation et à leur indiquer que nous porterons sur Saint-Vaast-sur-Seulles une attention particulière, dans le cadre d'une étude d'extension de notre réseau radio effective dès cet été. Cette éventuelle extension nécessitera un « point haut » permettant l'accueil d'une station relais sur votre commune, dans la zone de couverture des stations principales de Saint-Germain-d'Ectot ou Vendes.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation,
le Directeur Général des Services
du département du Calvados


Frédéric OLLIVIER

Monsieur André MARIE,
Maire de Saint-Vaast-sur-Seulles
Square de Bridford
14250 – SAINT-VAAST-SUR-SEULLES

Pour information : copie à M. Olivier QUESNOT



TOI AUSSI,
TU TE
RECYCLES ?



Tous les textiles,
chaussures ou
maroquinerie,
même usés ou
déchirés, ont
de l'avenir :
TRIONS LES !

✓ **Vêtements**
propres et secs déposés dans un sac

✓ **Chaussures**
par paire

✓ **Linge de maison**
propre et sec déposé dans un sac

✓ **Maroquinerie**
déposé dans un sac



Renseignements : SEROC au 02 31 51 69 60 - www.seroc-bayeux.fr
Trouvez le point d'apport volontaire le plus proche de chez vous sur www.lafibredutri.fr

Véloroute Plages du Débarquement – Mont Saint-Michel

Initiée en 2008 par la Commission Pôle touristique du Bessin et le Pays du Bessin au Virois, la véloroute Plages du Débarquement – Mont Saint-Michel est désormais ouverte. Depuis Port-en-Bessin-Huppain ou Arromanches dans le Calvados, Utah Beach dans la Manche, les deux sites majeurs de Basse-Normandie sont désormais reliés par un itinéraire cyclotouristique.

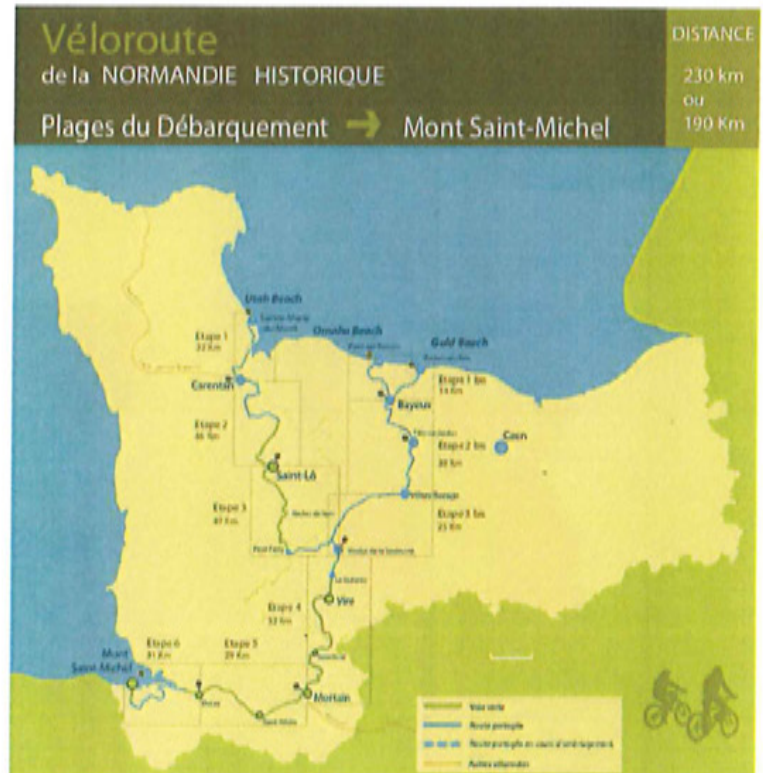
Ce nouvel itinéraire vélo de 230 kilomètres, qui alterne entre voies vertes et petites routes de campagne, invite à se plonger au cœur de la grande Histoire de la Normandie, de celle des duchés à celle du Jour-J. Il a vocation à servir de produit d'appel à l'échelon national et international pour le tourisme à vélo dans notre région. Ce projet d'un peu plus de 3,5 millions d'euros est le fruit du partenariat entre les départements de la Manche et du Calvados et des collectivités locales. Il a également reçu le soutien de la région Basse-Normandie.

La Commission Pôle touristique du Bessin, dans le cadre de son plan de développement pluriannuel, a initié ce projet il y a cinq ans.

Dans le Bessin, la mise en œuvre de ce nouveau tracé a été réalisée par un groupement de commande, constitué de cinq maîtres d'ouvrage locaux :

- la ville d'Arromanches,
- Communauté de communes de Trévières,
- Bayeux Intercom, coordinateur,
- Communauté de communes Val de Seules,
- Villers-Bocage Intercom

Aujourd'hui inscrite parmi les itinéraires régionaux, la véloroute peut être empruntée depuis **Port-en-Bessin-Huppain, Arromanches (190km)** ou **Utah Beach (230km)**. Après un passage par Bayeux, Juaye-Mondaye et Villers-Bocage, le tronçon calvadosien rejoint son voisin manchois au Viaduc de la Souleuvre pour ne former ensuite qu'un seul tracé jusqu'à la Merveille.



La véloroute en quelques chiffres

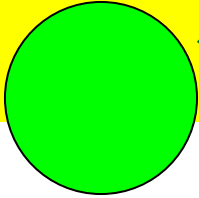
- 230 km depuis Utah Beach
- 190 km depuis Port-en-Bessin ou Arromanches

Du Bessin à Villers-Bocage

- 300 panneaux directionnels posés
- 5 bornes d'informations
- 150 000€ de dépenses (études & travaux) dont 78% de subventions (Région Basse-Normandie, Département du Calvados et Leader)
- 67 km d'itinéraire partagé

1^{er} juin 2013

inauguration de la HALTE RANDONNEUR



En ce 1^{er} juin 2013 et depuis quelques jours régnait une forte agitation en notre paisible village de St Vaast sur seules ...

Sous le clin d'œil favorable de la météo, le décor était planté
Dès l'aube, une centaine de roses s'étaient écloses de-ci delà dans les haies, les arbustes, les ponts. Des mâts ornés d'oriflammes jaunes et rouges longeaient la route principale ; certains accès étaient condamnés...

Quand soudain en fin de matinée, une musique retentit aux accents d'une fanfare !

Des chiens de randonnées ouvraient la marche, suivis des musiciens, de M Le Maire, de ses membres du Conseil Municipal, de randonneurs pédestres, équestres et de quelques cyclistes sous le regard de badauds qui emboîtèrent le pas au défilé.

Mais où cette foule se dirigeait-elle ?

Quel était cet évènement qui avait fait se déplacer de nombreuses personnes, notamment les Vadastins et leurs amis anglais de Bridford... ?

St Vaast sur Seules avait le cœur en fête et nous invitait à découvrir un de ses plus beaux projets : la réalisation d'une Halte Randonneurs.

Cet édifice est désormais reconnu à l'échelon régional, situé sur le parcours vélo, équestre, pédestre reliant les « plages du Débarquement au Mt St Michel. »

Le discours d'usage fut prononcé par M Jean-Léonce Dupont et accompagné du geste symbolique du « ruban coupé » de l'enseigne et du bâtiment.
Nous saluerons également la présence de M Olivier Quesnot, M Lebouteiller et nos amis les Maires des communes voisines.

Quelle joie, quelle fierté pour notre village de 149 habitants !

S'en suivit un Punch d'honneur, fort apprécié de tous, mixtant la mini ferme d'un jour, les quelques exposants de produits « made in Normandie », la buvette, le stand de la tombola, des panneaux affichant les photos des différentes étapes de la construction.

Insidieusement, des odeurs de grillades et de frites vinrent aiguïser nos estomacs et chacun prit sa place pour partager un repas convivial.

En fin d'après-midi, le tirage de tombola avait fait de tous les porteurs de tickets des Gagnants pour saluer la bonne ambiance !

La réalisation de cette Halte Randonneurs et cette Fête au Village est le fruit de toute une collaboration de gens de bonne volonté.

St Vaast Sur Seulles est un petit coin de paradis où la joie du partage s'est installée, niant les différences d'âge, conserver cet état d'esprit est synonyme du Bonheur.

Cette journée du 1^{er} juin 2013 s'inscrit dans notre patrimoine vadastin

Merci à Tous.

Patricia BONTEMPI



DISCOURS de MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Vice- Président du Sénat Président du Conseil Général
Monsieur le Conseillers Général
Madame la Présidente du Pôle tourisme du Bessin
Messieurs les Maires
Monsieur le Commandant de Brigade.
Mesdames, Messieurs les élus

Mesdames, Messieurs.

La construction d'un lieu public dans un village est le plus beau témoignage de sa vitalité et on a coutume de dire que : rien d'ambitieux, rien d'audacieux, ne peut se faire sans la volonté de tous » Car notre petit village est dynamique, attractif, où il fait bon vivre. C'est un village accueillant où de nouveaux venus, jeunes pour la plupart, ont choisi de s'installer de manière définitive.

Notre population à ce jour est de 149 habitants.

Or ce qui nous réunit aujourd'hui en est la parfaite illustration. En effet ce que nous appelons la « HALTE RANDONNEURS n'aurait jamais pu voir le jour sans votre soutien à tous qu'il s'agisse : d'un soutien économique, d'un soutien politique, d'un soutien moral, et c'est en gestionnaires avisés que nous avons décidé de la mettre en œuvre.

Avoir ce privilège, pour un maire, est d'une rare importance surtout quand il intervient à la fin d'un long processus et que la qualité de la réalisation s'avère être à la hauteur de nos rêves. Vous pourrez en juger par vous-mêmes.

Un bref rappel historique : Depuis 1991, chaque année le 2ème dimanche d'octobre nous organisons la fête des randonnées : V.T.T Pédestre. Manifestation reconnue à l'échelon Départemental voir régional. Puis en 2008... le Conseil général projette de créer, la Vélo-route reliant les plages du débarquement au Mont Saint Michel. Ce projet a été le déclic pour nous de créer ce bâtiment pour accueillir les randonneurs d'un jour, ayant déjà pour support le gîte familial 8 couchages et le gîte de groupe 15 couchages. Ces deux entités sont maintenant labellisées « accueil vélo » et se situent au carrefour de nombreuses randonnées pédestres et VTT, voir équestres sur la région de Tilly sur Seullès et Villers Bocage – circuits identifiés et balisés

Et nous voici réunis pour l'inaugurer, heureux de la présence à nos côtés de tant d'amis qui nous ont soutenus et encouragés dans toutes les étapes de l'élaboration de ce grand projet. Je demande la permission de les remercier et en tout premier lieu Madame Françoise MARIE du Comité Départemental du Tourisme, qui m'a conseillé, guidé dans le montage de ce projet avec une efficacité telle que le dossier présenté aux services préfectoraux et aux services du Conseil général s'avérait complet et recevable à la 1ère présentation.

Nous avons bénéficié pour cette réalisation d'une subvention de l'Etat au titre de l'animation économique et Touristique à hauteur de 20% et d'une subvention du Conseil Général au titre du Tourisme (Mesure 122b) à hauteur de 30% pour un coût global de 131.900€ TTC

Monsieur le Secrétaire Général, Monsieur le Président du Conseil Général, sans votre soutien pour faire acter ce projet par vos collectivités respectives, sans les aides financières que vous nous avez octroyées, cette réalisation n'aurait pu voir le jour.

Aussi au nom du Conseil Municipal et au nom de la population « Vadastine », je vous adresse mes remerciements pour le soutien que vous avez apporté à la réalisation de ce bel équipement.

Au terme d'un chantier qui a duré 5 mois dans des conditions météorologiques très défavorables, je me dois de saluer et de remercier toutes les Entreprises qui ont été des partenaires motivés et ouverts, soucieux de tenir compte des exigences du développement durable. Nous tenons à féliciter le Maître d'œuvre Monsieur Pascal MARIE pour la conception de ce projet, nous aidant même bénévolement dans les finitions, les Entreprises : CHESNEL, FONTAINE, PELCERF, COSTIL, HAVIN, MORELLE SIMONNET, DEBOISNE, car ouvriers et artisans ont largement participé à la réussite de cet édifice. De la même façon, les membres du Conseil Municipal, la secrétaire, les employés du service technique de la CDC mis à disposition par son Président, que je remercie chaleureusement, ont joint leurs efforts pour que tout soit prêt le jour J.

Un merci tout particulier à notre partenaire, le CREDIT AGRICOLE MUTUEL de Basse Normandie représenté par Madame LEMAIGRE-DEMESNIL ainsi que Monsieur SIMONNOT directeur de l'Agence Tilly sur Seullès.

C'est un grand bonheur et une fierté de partager avec vous le départ de cet équipement qui appartient à la mémoire collective de notre village.



*Le Président du Conseil Général
du Calvados*

CAEN, le **07 JUIN 2013**

LJ/CG

Monsieur le Maire,

Je souhaite très sincèrement vous remercier de la qualité de l'accueil que vous m'avez réservé à l'occasion de l'inauguration de votre halte des randonneurs.

Cette réalisation est une très belle idée pour le développement touristique de votre territoire et je tiens, une fois de plus, à vous féliciter ainsi que l'ensemble du Conseil Municipal de SAINT-VAAST-SUR-SEULLES, d'avoir pu et su faire aboutir ce beau projet.

Je suis également très heureux que le Conseil Général du Calvados ait pu vous accompagner.

Je vous prie de croire, Monsieur le maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Cris cordis hui.



Jean-Léonce DUPONT

Monsieur André MARIE
Maire de SAINT-VAAST-SUR-SEULLES
MAIRIE
La Teneserie
14250 SAINT-VAAST-SUR-SEULLES

Philippe DURON
Député-maire de Caen

Monsieur André MARIE
Maire de Saint Vaast sur Seulles
Mairie
14250 Saint Vaast sur Seulles

Nos Réf. : PhD/SB/2271

Caen, le 28 mai 2013

Monsieur le Maire,

J'apprends que vous inaugurez la halte randonneurs de Saint-Vaast-sur-Seulles le samedi 1^{er} juin à 11h.

Malheureusement mes collaborateurs ont pris des rendez-vous pour moi toute la matinée.

J'aurai aimé être présent ce jour pour marquer mon soutien à l'action que vous menez dans votre commune, mais je suis au regret de ne pouvoir assister à cette inauguration.

En vous souhaitant une belle cérémonie, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.

Philippe DURON



Dernière Minute...



Le bon sens a de l'avenir



Ce Mercredi 3 Juillet 2013, Les représentants du Crédit Agricole de Normandie :

Monsieur HEURTEVENT de l'Agence Centrale de Bayeux
Monsieur Adrien REBILLARD Nouveau Directeur
& Monsieur SIMONNOT ancien Directeur
de l'Agence de Tilly sur Seulles

Madame LEMAIGRE-DEMESNIL Monique

Présidente de la Caisse Locale

Madame LEGUAY Chantal membre de la « *Commission Fonds d'initiative* »

Madame MARGUERITE, Monsieur GUERIN, Monsieur De LABARTHE
Administrateurs

remettaient un chèque de **5.000€** sur « les fonds initiatives », au Conseil Municipal de Saint VAAST sur SEULLES, Pour la construction de la HALTE RANDONNEURS.

AU CŒUR DU DEVELOPPEMENT LOCAL *Avec INITIATIVE Crédit Agricole*

De quoi s'agit-il ?

Entreprise citoyenne proche de la réalité de chaque territoire, le Crédit Agricole poursuit depuis de nombreuses années une démarche de mécénat.

« **Depuis 2006 nous avons créé Initiative Crédit Agricole** ». Il s'agit d'une structure ayant pour ambition d'aider les Associations, les Collectivités Locales, et tout groupement de personnes, porteurs de projet à but non lucratif.....

Tout ce qui a trait à l'intérêt général et ayant un impact sur le développement territorial.

Après un entretien approfondi, avec Madame LEMAIGRE DEMESNIL Présidente de la Caisse Locale, de Monsieur SIMONNOT alors Directeur de l'Agence de Tilly sur Seulles, de Monsieur de LABARTHE administrateur de la caisse locale, & André MARIE Maire de St Vaast sur Seulles, un dossier est monté .Objectifs, démarches déjà initiées, interlocuteurs sollicités.... Tout est détaillé pour une instruction efficace Après avoir franchi la commission locale, le Conseil d'Administration de Tilly sur Seulles a transmis le dossier au Siège pour obtenir une aide conséquente.

« Si le montant de notre soutien ne dépasse pas 2500. € chaque caisse peut statuer. Si le montant est supérieur, le dossier est transmis au siège et présenté à la commission régionale initiative, qui se réunit chaque trimestre.. »

La suite se concrétise par cette remise d'aide accordée, soutien substantiel non négligeable de 5.000€

Madame la Présidente du Conseil d'Administration de La caisse Locale du CREDIT AGRICOLE de Tilly sur Seulles
Monsieur le Directeur de l'Agence Centrale de Bayeux
Mesdames Messieurs les Administrateurs
Mesdames , Messieurs

J'ai découvert au début de cette année une revue : Fondation du Patrimoine, et dans cette revue un propos de Monsieur Jean Marie BOULLOT, chargé de la vie coopérative au Crédit Agricole de Normandie, qui disait ce-ci : Le Crédit Agricole est bien plus qu'une Banque. C'est une banque coopérative : Nous sommes tout sauf une banque ordinaire.

J'ai donc était intrigué par ces dires et lu l'article en profondeur dans lequel j'ai trouvé : « le Crédit agricole un Mécène investi !

En tant que Maire et Vice- Président de Communauté de Communes, j'ai souvent eu recours au Crédit Agricole pour des financements, et j'ai toujours rencontré des conseillers pertinents qui ont très souvent répondu à mes attentes. Nous sommes donc une collectivité cliente du Crédit Agricole. Alors réagissant à ce que je venais de lire, je pensais soumettre notre projet de HALTE RANDONNEURS à l'appréciation des représentants de la Caisse Locale. En l'occurrence Madame LEMAIGRE-DEMESNIL Présidente du Conseil d'Administration de la Caisse Locale, et Monsieur SIMONNOT directeur de l'Agence.

En visitant les lieux je faisais un bref historique : Depuis 1991, chaque année le 2ème dimanche d'octobre nous organisons la fête des randonnées ! Puis en 2008 le Conseil Général du Calvados projette de créer la vélo-route Normandie reliant les plages du débarquement au mont Saint Michel. Ce projet a été le déclic pour nous, de créer ce bâtiment pour accueillir les randonneurs d'un jour sur ce circuit touristique chargé d'histoire. Ce projet à but non lucratif venait en complément des hébergements bénéficiant du label gîtes de France.

Après cet exposé et la découverte du chantier, Madame LEMAIGRE DEMESNIL et Monsieur SIMMONOT, ont exprimé une réaction très positive, et notre intermédiaire Edouard de LABARTHE me le confirmait. Voilà c'est l'issue de cette démarche que nous vivons aujourd'hui. Votre soutien, que j'ai annoncé au Conseil Municipal, nous a profondément touché, et restera gravé dans la mémoire collective, concrétisé par le logo sur l'enseigne.

Alors au nom des habitants de St VAAST des Membres du Conseil Municipal, je souhaite remercier la structure « Initiative Crédit Agricole de Normandie », pour son aide, son soutien substantiel, pour sa confiance dans la réalisation de ce magnifique bâtiment dont nous sommes fiers.

Je réitère Mes sincères remerciements à Madame LEMAIGRE-DEMESNIL , à Monsieur SIMONNOT, ainsi qu'aux représentants de la Caisse Régionale du Crédit Agricole.

André MARIE
Maire de St VAAST sur SEULLES

Vie pratique

MAIRIE

Maire : André MARIE –
 Permanence le lundi de 14h30 à 17h30
 Sur rendez vous contact 06.77.99.15.46
Secrétariat : Mme J. ACHARD
 Le lundi de 14h à 17h30
 Télé/fax 02.31.80.37.14
 Mail : saintvaastsurseulles@orange.fr

INTERCOM VAL-DE-SEULLES

4 rue de Bayeux 14250 Tilly-sur-Seulles
 Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.
 Tél. 02 31 08 31 62 - Fax. 03 31 08 31 63

Président : J.L. LEBOUTEILLER
 Secrétaire : C. LEDAIN
 Accueil : M^{me} DUVAL, Julie MESSIDOR
 Email : valdeseulles@wanadoo.fr

ANIMATION JEUNESSE :

▶ C.E.L. (Centre Éducatif Local) pendant les vacances et les mercredis sauf période de Noël (inscription auprès de l'Intercom).

▶ R.A.M. (Relais Assistantes Maternelles)
 Anne-Sophie BOULET au 02 31 26 58 03.
 Mardi 14h à 18h, jeudi 14h à 17h et vendredi 13h30 à 16h.
 Permanence sur rendez-vous.

▶ ACTIVITÉS À L'ANNÉE : Atelier éveil musical, hip-hop, danse africaine, théâtre, atelier expression corporelle, djembe, danse orientale, peinture et dessin, multisports avec Gym 2000...
 Inscription auprès de l'Intercom.

▶ EAU POTABLE (Syndicat de la station d'épuration de Tilly-sur-Seulles et de Fontenay-le-Pesnel)
 Président : J.C. BROCHARD
 Secrétaire : Maryline PESNEL - Tél. 02 31 73 00 13
 Facturation / Dépannage : S.A.U.R., rue des frères Chappe, Z.I. Caen. 14540 Grentheville - Tél. 02 31 52 53 63

▶ S.I.A.E.P. (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable)
 Président : J.C. BROCHARD
 Secrétaire : Maryline PESNEL - Tél. 02 31 73 00 13

▶ S.M.S.A. (Syndicat Mixte de la Seulles et de ses Affluents)
 Président : J. LEBOUTEILLER
 Technicien de rivière : Flavien TELUER
 Secrétaire : Maryline PESNEL - Tél. 02 31 73 00 13

▶ S.I.V.O.S. (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)
 Siège : 4 rue de Bayeux
 Président : Olivier QUESNOT.
 Secrétaire : Maryline PESNEL - Tél. 02 31 73 00 13

ENSEIGNEMENT

▶ Collège du Bois d'Orceau : B. LACOSTE, principale - Tél. 02 31 80 80 54
 ▶ École primaire publique : B. PREVEL, directeur - Tél. 02 31 80 82 67
 ▶ École maternelle publique : C. ... - Tél. 02 31 80 86 83
 ▶ École privée du Sacré-Cœur : G. GOSSEY - Tél. 02 31 80 80 77

LA POSTE

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h. - Tél. 02 31 80 83 42 - Fax. 02 31 80 80 41.

TRÉSORERIE

Ouverte les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30, les mercredis et vendredis de 8h30 à 12h.
 Trésorier : ... - Tél. 02 31 80 80 04

GENDARMERIE Tilly-sur-Seulles

Lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h.
 Dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.
 Tél. 02 31 08 34 30.

SERVICE INCENDIE Composer le 18.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le lundi de 16h à 18h/Le Mercredi 16h30 à 18h
 Le samedi de 10h30 à 11h30

ÉGLISE Presbytère

Abbaye de Juaye-Mondaye : Frère RENAUD - Tél. 02 31 92 58 11

MUSÉE

Ouvert du 1^{er} mai au 30 septembre de 13h30 à 17h30, le week-end.
 Tél. du musée 02 31 80 92 10 - Responsables : S. JACQUET, T. BERTIN.

MONUMENTS HISTORIQUES

Conservateurs des monuments historiques : S. JACQUET, T. BERTIN.

PRESSE

▶ Renaissance du Bessin : Monsieur LUCE 02.3157.54.53
 ▶ Liberté de Normandie : P. CORNIER - Port. 06 77 57 17 61
 ▶ Manche Libre, Ouest France : S. BRIENS - Tél. 09 54 55 75 18

MÉDECINS

▶ Dr GRONDEIN : 5 rue de Balleroy - Tél. 02 31 80 89 25
 ▶ Dr MOREL : 1 rue de Bayeux - Tél. 02 31 08 09 33
 ▶ Dr BARTOLUCCI : 1 rue de Bayeux - Tél. 02 31 08 00 14 (jour/nuit)
 ▶ Dr MADIGOU : Chemin Cour Péron - Tél. 02 31 80 80 05

ORTHOPHONISTE

▶ Dr VASSOU : Tél. 02 31 86 17 94

DENTISTE

▶ Dr BENAMOU : 9 rue de Bayeux - Tél. 02 31 80 82 61

INFIRMIERS et INFIRMIÈRES

▶ M^{me} DECAEN et M. Sébastien LALLEMAND : 21 rue de Bayeux
 Tél. 02 31 80 93 11
 ▶ M^{me} HOLOPHERNE et M^{me} GRENET : Hameau de Montilly
 Tél. 02 31 80 84 02
 ▶ Cabinet Cécile VARIN, Jean-Louis LEBOUTEILLER, Sandrine FRERET, Amélie RAFFY : 4 place du Général de Gaulle
 Tél. 02 31 80 84 47

AMBULANCES

KINÉSITHÉRAPEUTE

▶ M^{me} Laurence MARIE : 1 rue de Bayeux - Tél. 02 31 80 87 79

SOPHROLOGIE

▶ M^{me} Corinne BEHUE : 1 rue de Bayeux - Tél. 06 89 91 60 08

PHARMACIE

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 20h30, le samedi de 9h à 12h15 et de 14h à 18h, fermée le dimanche.
 M. GEARA : 2 place du Général de Gaulle - Tél. 02 31 80 80 31
 Pour connaître la pharmacie de service, appeler le 3237.

VÉTÉINAIRE

▶ Dr GOUDAL : Chemin Cour Péron - Tél. 02 31 08 12 12

TAXI du VAL de SEULLES.

Mickaël AGNES : 06.7370.48.70

Saint VAAST sur SEULLES

SERVICES SOCIAUX

Assistante Sociale du secteur : M^{me} FOURNIÈRE.
 Prendre rendez-vous au 02 31 80 67 28 au centre social de St Manvieu.

AGENCE POUR L'EMPLOI

Consultation des offres sur internet à la bibliothèque municipale, le mardi de 16h30 à 18h, le mercredi de 10h30 à 11h30 et de 15h à 16h30, le jeudi de 16h30 à 18h, le samedi de 11h à 12h30.

SÉCURITÉ SOCIALE

Permanence en mairie, le 2^{ème} et 4^{ème} vendredi de chaque mois.
 De 9h à 11h sur rendez-vous au 3646.

AIDE À DOMICILE

M^{me} LEMOINE Tél. 02 31 80 84 24
 permanence : rue du Bois d'Orceau.
 Lundi 9h30 à 12h et 13h à 16h, mardi 9h à 17h, mercredi 14h à 16h30, jeudi 9h30 à 13h, vendredi 9h30 à 12h et 12h30 à 16h - Tél. 02 31 80 21 48

HUISSIER DE JUSTICE

M^{re} PERLEMOINE-ENGERRAN : 6 rue de Condom - Tél. 02 31 80 80 36

NOTAIRE

M^{re} BOSCHER : 18 rue de Varenne - Tél. 02 31 80 80 03

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. BONDERF,
 Permanence tous les 1^{ers} mercredis du mois de 10h à 11h en mairie.